

2019-04-09

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 avril 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. MARTIN MEILLEUR  
M. FERNAND GEMME

M. GUY GAUTHIER  
M. STEVE LEGGETT

M<sup>ME</sup> JOSÉE DUPUIS

Est absent: M. SÉBASTIEN DESORMEAUX

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, M. GILBERT DARDEL  
La Directrice générale / Secrétaire-trésorière, M<sup>ME</sup> MARIE-PIER LALONDE GIRARD est aussi présente.

**Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte**

**ORDRE DU JOUR**

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2019
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
  - Règlement hors Cour
  - Projet de construction de la nouvelle caserne
  - Acceptation de la soumission de Charlebois et Gratton, CPA Inc.
  - Rapport de l'auditeur sur le coût de la collecte de matières recyclables pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018
  - Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) 2014-2019
  - Publicité Balade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre
  - Demande au Ministère des Transports
  - Don - Loisirs de Namur
  - Renouvellement de l'Adhésion à la Corporation loisirs Papineau
  - Embauche de pompier temps partiel sur appel - Samuel St-Jean
  - Embauche d'un Journalier saisonnier
- **Finance :**
  - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

\* \* \* \* \*

**2019-04-49      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Fernand Gemme

QUE            L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-50      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT que la Directrice générale / Secrétaire-trésorière a remis copie du procès-verbal de la séance du 11 mars 2019, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence elle est dispensée d'en faire la lecture ;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2019 soit approuvé, tel que déposé.  
Adoptée à l'unanimité

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

À 19 h 38, Monsieur Sébastien Desormeaux prend son siège.

#### **2019-04-51 RÈGLEMENT HORS COUR**

CONSIDÉRANT la plainte déposée à la CNESST par un ancien employé;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a autorisé la Directrice générale ainsi que le Maire à rencontrer l'ancien employé en question pour une rencontre de médiation;

CONSIDÉRANT que la rencontre a eu lieu en date du 20 mars 2019 et que les deux parties se sont entendues ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil municipal entérine l'entente hors Cour qui a été conclue pour le dossier # 700018217 concernant la plainte à la CNESST.

Adoptée à l'unanimité

#### **2019-04-52 PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur a besoin d'un ingénieur pour les démarches à venir afin de mener à terme le projet de la nouvelle caserne ;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de Monsieur Erik Jokinen;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE La Municipalité de Namur accepte l'offre de service de Monsieur Jokinen pour la continuité du projet de la construction de la nouvelle caserne au montant de 21 400 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

#### **2019-04-53 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE CHARLEBOIS ET GRATTON, CPA INC.**

CONSIDÉRANT que Charlebois et Gratton, CPA Inc. a présenté une soumission pour l'audit et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE La Municipalité de Namur accepte la soumission de Charlebois et Gratton, CPA Inc. au montant de 9 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

#### **2019-04-54 RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LE COÛT DE LA COLLECTE DE MATIÈRES RECYCLABLES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT les exigences du gouvernement du Québec, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la firme Charlebois Gratton, CPA Inc. a déposé une offre de service pour compléter ce rapport au montant de 1 900 \$ plus taxes;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE La firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée à procéder à l'audit du coût de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **2019-04-55 RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LA REDDITION DE COMPTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFERT D'UNE PARTIE DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (TECQ)**

**2014-2018**

CONSIDÉRANT qu'une reddition de compte doit être préparée pour la municipalité relative à la subvention reçue au montant de 562 726 \$;

CONSIDÉRANT qu'afin de se conformer aux exigences du programme, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport d'audit sur cette reddition de compte;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE La firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit et afin d'émettre un rapport relatif à la reddition de compte préparée pour la municipalité, celle-ci faisant suite à la subvention obtenue dans le cadre du programme TECQ 2014 -2018 au taux de 135 \$ l'heure plus les taxes de vente applicables.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-56 PUBLICITÉ BALADE AU CŒUR DE LA PETITE-NATION ET DE LA LIÈVRE**

CONSIDÉRANT l'offre de publicité de communications Léonard pour s'afficher dans le guide Balade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre ;

CONSIDÉRANT que ce cahier permet une bonne visibilité à la municipalité ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE La municipalité accepte l'offre au montant de 375 \$ plus taxes pour une publicité d'une grandeur d'une demi-page.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-57 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

CONSIDÉRANT la demande reçue d'un citoyen, à l'effet que le chemin Fany devrait être indiqué dans la courbe sur la Route 323 en direction sud;

CONSIDÉRANT que la Route 323 est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE La Directrice générale adresse une demande au Ministère des Transports du Québec que l'installation d'une enseigne indiquant le chemin Fany dans la courbe en direction sud sur la Route 323 soit effectuée;

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-58 DON - LOISIRS DE NAMUR**

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs de Namur organise Le Festival des Bûcherons ainsi que Les Fêtes Namuroises qui se dérouleront sur 2 fins de semaine;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La Municipalité de Namur contribue pour un montant de 3 000 \$ à titre de don pour les événements.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-59 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA CORPORATION DES LOISIRS PAPINEAU**

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion reçue de la Corporation des loisirs Papineau;

CONSIDÉRANT que le conseiller, Monsieur Sébastien Desormeaux participe aux rencontres organisées;

Il est proposé par Monsieur Fernand Gemme

QUE La municipalité procède à l'adhésion annuelle de la Corporation des loisirs Papineau au montant de 60 \$.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-60 EMBAUCHE D'UN POMPIER TEMPS PARTIEL SUR APPEL - SAMUEL ST-JEAN**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur possède son propre service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le service d'incendie de la Municipalité de Namur est en période de recrutement de pompiers à temps partiel;

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action a été mis en place pour le recrutement et augmenter l'implication et la motivation des pompiers actuels au sein du SSI de Namur;

CONSIDÉRANT que le Directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité de Namur, Monsieur Jonathan Turpin recommande son embauche;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE Le conseil accepte l'embauche de Monsieur Samuel St-Jean au poste de pompier temps partiel sur appel pour la Municipalité de Namur.

Adoptée à l'unanimité

#### **2019-04-61 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER CONDUCTEUR SAISONNIER**

CONSIDÉRANT la résolution 2019-03-41 autorisant l'affichage du poste de Journalier conducteur saisonnier ;

CONSIDÉRANT que les entrevues ont eu lieu et qu'il y a recommandation d'embaucher Monsieur Mario Charron;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE L'embauche de Monsieur Mario Charron à titre de journalier conducteur saisonnier soit autorisée.

QUE Le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat d'embauche.

Adoptée à l'unanimité

#### **2019-04-62 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT que la Directrice générale / Secrétaire-trésorière atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 30 456,76 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 32 660,56 \$ apparaissant à la liste datée du 31 mars 2019 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**

#### **RAPPORT DU MAIRE**

#### **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

#### **2019-04-63 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 20 h 05.

Adoptée à l'unanimité

---

Gilbert Dardel  
Maire

---

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale/secrétaire-trésorière